

Vos prairies sont-elles bien nourries ?

Vos prairies reçoivent régulièrement une fertilisation azotée optimale. Pourtant, la production n'est pas à la hauteur de vos espérances. Et si le problème venait de la fertilisation phospho-potassique ?

Contrairement aux cultures, l'analyse de sol sur prairie ne permet pas d'avoir une vision juste des réserves de phosphore (P) et de potassium (K). La seule solution pour les connaître est de réaliser une analyse foliaire. Pour être fiable, le prélèvement de feuilles doit être fait sur 25 à 30 points de la parcelle, en coupant l'herbe à environ 5 cm de hauteur et en ôtant les légumineuses. Elle est à réaliser en pleine pousse, avant la première exploitation.

Les résultats sont exprimés sous la forme d'indices phosphore et potasse. Ils varient de 40 à environ 130 selon le niveau de nutrition de la prairie.

Une étude, réalisée au cours du printemps 2019 sur 150 parcelles de l'Avesnois, montre que dans 50% des cas les plantes souffrent d'un déficit en potasse, limitant certainement les rendements. Pourtant, la moitié de ces prairies avait reçu des effluents d'élevage. A l'inverse, dans la grande majorité des cas, l'indice phosphore est satisfaisant. Ce constat peut sans grand risque d'erreur être élargi à l'ensemble des autres territoires.

La valeur de l'indice de nutrition quantifie avec précision le complément à apporter afin d'optimiser la production en limitant les coûts d'engrais de fonds et les risques environnementaux.

Suite à l'analyse foliaire, cet apport pourra s'envisager sous la forme d'un engrais

minéral simple, potassique si le niveau de phosphore est suffisant, ou binaire, voire ternaire pour y associer une fertilisation azotée.

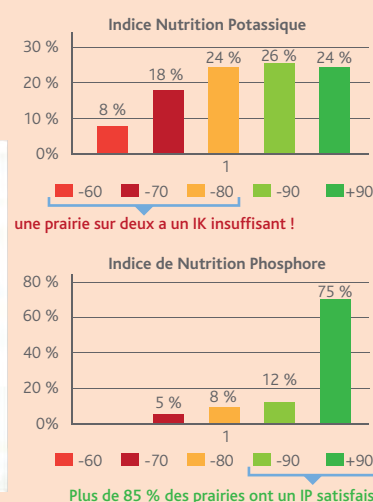
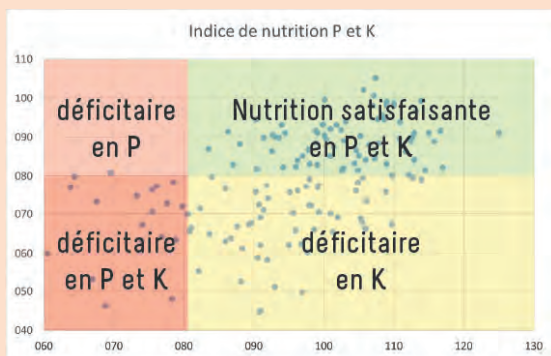
Mais avant, il convient de vérifier quelques points :

- **La teneur en calcaire du sol et son pH :** un sol pauvre en calcium présente un risque de séquestration de la potasse, la rendant peu disponible pour les plantes. Des chaulages peuvent rectifier ce point et améliorer la vie microbienne du sol.
- **Les périodes des apports organiques :** lisier de bovins en fin d'hiver, fumier et compost en automne. Les apports de fumier pailleux sont à éviter puisqu'ils défavorisent la vie du sol.
- **La valeur des effluents d'élevage par des analyses :** les écarts entre les moyennes et la réalité peuvent être très importants.



N'hésitez pas à en parler à votre conseiller dès à présent afin de prévoir la réalisation d'analyses fin mars – courant avril, et ensuite bénéficier d'un conseil adapté à vos besoins sur la fertilisation de vos prairies.

Etude réalisée au printemps 2019 sur plus de 150 parcelles (70 élevages)



Xavier BOIVIN - Service Fourrages

CONSEIL & EXPERTISE COMPTABLE

Faites fructifier vos projets avec Cerfrance !

www.cerfrance.fr

CERFRANCE *entreprendre, ensemble*

A.M.B.S. La littorale

Des bâtiments conçus avec vous pour vous.

03.21.81.34.85 03.21.81.34.85

www.ambslalittorale.com

AGRI SANTERRE

MATÉRIELS D'ÉLEVAGE

CANAPPEVILLE

CFA - CENTRE DE FORMATION EN ÉLEVAGE

BTS PA / CS lait / BPREA / BPA

Avec mise en pratique sur l'élevage du Centre Formations adulte et apprentissage

27400 Canappeville - 02.32.50.51.71

www.cfa-cpse-canappeville.fr

Avenir CONSEIL ÉLEVAGE

CS 50341 59400 CAMBRAI

Tél. : 03 27 72 66 66

Fax : 03 27 72 87 87

contact@a-cel.fr

www.avenir-conseil-elevage.fr

Avenir CONSEIL ÉLEVAGE

INTERFACE

La lettre d'information d'AVENIR CONSEIL ÉLEVAGE

JANVIER 2020 32

ÉDITORIAL



NOUVELLE ANNÉE, NOUVELLES AVANCÉES

Pour répondre à la diversité croissante de vos besoins, **Avenir Conseil Elevage s'adapte en permanence.** L'outil **AGRIUS** a été créé pour vous aider à visualiser vos résultats et les partager avec votre conseiller sous la forme qui vous convient et selon vos critères d'intérêt. Cette **valorisation des données à la carte** est une première en France. Vous avez pu la découvrir depuis octobre dernier.

Par ailleurs, ACE a choisi de **se rapprocher d'EILYPS**, Entreprise de Conseil en Elevage d'Ille et Vilaine, afin de partager les outils informatiques et de travailler ensemble à l'évolution de nos métiers **pour plus d'efficacité économique et de réactivité.**

Les 17 Hivernales/AG de Sections de mi-janvier à mi-février 2020 ouvriront quant à elles la question du **TRAVAIL dans nos élevages** qui conditionne la pérennité de nos exploitations. Merci aux 335 éleveurs qui ont répondu à l'enquête préalable et aux 4 élevages qui vont témoigner de leurs expériences. Une consultante spécialisée viendra enrichir le débat lors de l'AG Plénière du 27 février 2020.

Un autre défi est de **répondre aux attentes environnementales** des consommateurs et des citoyens. ACE est à vos côtés pour vous accompagner et vous permettre **d'allier environnement et efficacité économique.**

Je vous souhaite une très belle année 2020 **riche en avancées fructueuses ensemble.**

Estelle MULET
Présidente d'Avenir Conseil Elevage

zoom Reliquats azotés : obligatoires et bénéfiques



L'année 2020 commence et il faut déjà anticiper la fertilisation de vos cultures en réalisant vos reliquats d'azote.

Il est obligatoire de réaliser ce reliquat azoté sur **une des 3 cultures principales de l'exploitation.** En son absence, la pénalité est de 1% des aides PAC (5% si absence du plan de fumure ou cahier d'épandage). Les exploitations ayant des surfaces classées ZAR (Zones d'Actions Renforcées) doivent réaliser 2 reliquats supplémentaires dans les parcelles en ZAR.

Pour la réalisation de votre plan de fumure, vous utilisez vos reliquats personnels. Sans eux, vous devez retenir les valeurs de la synthèse départementale. Celle-ci compile les reliquats réalisés dans le département et affiche une variabilité plus ou moins importante selon les conditions météorologiques.

Les plus gros reliquats, et donc la plus grande variabilité, sont observés principalement sur les cultures de printemps, les parcelles avec épandage d'effluents ou celles avec un précédent riche (colza, pomme de terre, protéagineux, légumineuses). Exemple en 2019, derrière un blé + CIPAN + fumier, la moyenne était de 57 U, avec des résultats compris entre 18 et 119 U.

A la lecture de ces éléments, il est judicieux d'investir dans plusieurs analyses afin de bénéficier d'une vision précise pour ajuster les apports d'engrais. De plus, si le prélèvement est effectué tôt en saison (janvier), il est tout à fait possible de

demander au laboratoire de mettre à jour l'interprétation afin d'être au plus juste au moment du semis (betteraves, maïs, pommes de terre).

En 2019, Avenir Conseil Elevage s'est équipé du logiciel Géofolia afin de vous accompagner dans la réalisation totale ou partielle de votre Plan de Fumure, Cahier d'Épandage et Registre Phytosanitaire. L'équipe de conseillers spécialisés Fertilisation peut également vérifier vos documents. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

« Pour une exploitation d'élevage, la fertilisation représente 10% des émissions de Gaz à Effet de Serre, dont 45% sont émis lors de l'épandage et 30% concerne l'achat des engrais.

N'hésitez pas à contacter ACE pour faire le point via le diagnostic Cap'2ER. »

l'agenda

- Du 14 janvier au 13 février
17 réunions Hivernales
Réflexion travail : un vrai projet
Programme sur avenir-conseil-elevage.com
- 27 février :
Assemblée Générale Plénière
à Ablaincourt-Pressoir (80)

« Refroidir » la facture énergétique du bloc traite

Les préoccupations environnementales bousculent notre modèle sociétal et par conséquent celui de l'agriculture. Résilience des systèmes, agriculture de conservation, agroécologie, autonomie... sont des termes devenus récurrents dans les actualités. Ces projets sont globaux et nécessitent à la fois réflexion et progressivité. L'efficacité énergétique du bloc traite peut être un levier pertinent pour amorcer une réduction de consommation énergétique.

En moyenne, selon l'Idèle, la consommation électrique du bloc traite s'élève à 420 Kwh/VL/an et se répartit de la manière suivante : 43% pour le tank, 27% pour le chauffe-eau et 15% pour le groupe de vide. Les 15% restants résultent de divers éléments. Cela représente 33,5 €/VL/an. En 2020, il est possible de bénéficier de subventions, dans le cadre du Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles régional, pour financer des équipements visant à économiser l'énergie nécessaire au bloc traite : pré-refroidisseur, pompe à vide...

Le pré-refroidisseur

Un pré-refroidisseur permet d'abaisser la température du lait avant son arrivée dans le tank, réduisant ainsi son temps de fonctionnement. Pour cela, le lait rejoint le tank à travers un élément en contact avec de l'eau froide (8-12°C). Il faut compter 1,5 à 2,5 litres d'eau pour refroidir un litre de lait entre 17 et 23°C et ainsi réduire la consommation de 40 à 50%.



A plaques ou tubulaire

Le pré-refroidisseur à plaques est moins encombrant et plus modulable ; il est théoriquement possible de rajouter des plaques en cas d'agrandissement du troupeau. Sensible à l'encrassement, il doit impérativement être assorti d'un filtre à lait pour éliminer les impuretés (poils, paille...) dans les interstices. De même, il faut veiller à la pureté de



l'eau pour éviter les dépôts (fer et manganèse notamment, ou calcaire).

Les pré-refroidisseurs tubulaires coaxiaux ont un volume interne supérieur leur conférant une capacité de stockage du lait plus importante et donc un temps d'échange plus long. Ils sont néanmoins plus encombrants. Certains modèles peuvent être évolutifs.

Entretien

Les pré-refroidisseurs tubulaires nécessitent peu d'entretien. Pour les modèles à plaques, il faut régulièrement vérifier l'absence d'encrassement et nettoyer si besoin. Le changement du filtre à lait à chaque traite et la présence d'un filtre durant le lavage contribuent au bon fonctionnement et à la longévité du matériel.

Que faire de l'eau tiède ?

Le volume d'eau tiède généré par cette

technique est important. Cette eau peut être utilisée pour l'abreuvement du troupeau. A la sortie du pré-refroidisseur, l'eau est sous pression. Deux solutions peuvent donc être envisagées :

1. Stocker l'eau tiède dans une cuve en hauteur afin d'alimenter des abreuvoirs à niveau constant.
2. Amener l'eau tiède directement dans un bassin d'abreuvement. Pour éviter son encrassement, l'installation d'un flotteur au fond de la cuve permet de maintenir une hauteur minimale d'eau, en attendant le réapprovisionnement à la traite suivante.

Une bonne hygiène de stockage limite la prolifération bactérienne ou le verdissement. En période de pâturage, l'utilisation de l'eau pour l'abreuvement est parfois impossible, il

faut alors trouver une alternative : lavage des quais, pré-lavage de la machine à traire etc...

Intérêts économiques

Pour une exploitation produisant 450 000 litres par an, la consommation électrique du tank atteint 958 € par an (450 000 l x 22 Wh/l x 0,0968 €/kWh (tarif bleu base hors TVA)). L'investissement pour un pré-refroidisseur s'élève en moyenne à 4 700 €. En considérant une économie de 45% (430 €), le temps de retour sur investissement est d'un peu moins de 11 ans ou 6,5 ans avec 40% de subvention.

La pompe à vide

Pour disposer d'une réserve de vide nécessaire à la gestion des entrées d'air occasionnelles et maintenir le niveau de dépression, le débit d'une pompe à vide standard est plus élevé que nécessaire : 5 à 50% du débit est réellement utilisé pendant la traite (Ademe).

Lors de l'achat, la première précaution à prendre est de ne pas surdimensionner la pompe. Ensuite, pour réduire sa consommation, il est possible d'adapter le débit instantané de la pompe aux besoins grâce à un capteur de dépression. Ainsi, la vitesse de la pompe est ajustée en permanence au besoin de vide. Un tel système permet de diviser la consommation électrique de la pompe par deux à trois.

Il est envisageable d'installer un variateur de vitesse à une pompe existante. Ces modules sont proposés sur des pompes puissantes (au moins 5,5 kW) et s'adressent donc à des installations de taille importante (plus de 16 postes). On les retrouve également sur les robots de traite où les pompes fonctionnent presque en permanence.

Dans le cas d'une nouvelle installation, opter pour une pompe à débit variable présente un surcoût vite rentabilisé.

De nombreuses solutions d'économies d'énergie sur le bloc traite existent. Si l'équipement actuel de votre bloc traite nécessite d'être renouvelé, il est certainement intéressant d'analyser les possibilités techniques et les subventions potentielles selon votre situation.

Jeanne DUPUIS
Conseillère Environnement

Pour bénéficier des subventions, c'est maintenant !

Les dossiers de demande de subventions PCAE sont à réaliser en ce début d'année. Ils peuvent intégrer des investissements dans les domaines "animal" et "végétal".

Plus d'informations sur notre site ou directement auprès de votre conseiller.

Découvrez le GEA DairyRobot R9500

Contactez votre distributeur pour un devis, une visite :

80 DLS ELEVAGE	- Poulainville	03 22 44 85 98
02 Ets GUERNUT	- Saint Algis	03 23 97 41 45
59 Ets NOTTEAU	- Quesnoy s/ Deule	03 20 68 16 87
59 Sas MAES	- Thiennes	03 28 43 61 61
62 FLAMENT ELEVAGE	- Montreuil s/ Mer	03 21 81 00 93



SUEUR
Construction Bois

6, Route de Haute-Avesnes - 62144 ACO
Tél : 03 21 59 05 40 - Fax : 03 21 59 17 01
www.sueur-construction-bois.fr
sueurconstructionbois@wanadoo.fr
SAS SUEUR - Capital 400 000 € - RCS 384 720 850 000 - TVA FR 11 384 720 850

www.ambroisedebuire.com

Ambroise
DEBUIRE
Agence Commerciale
Travailler ensemble

06.85.95.68.80
Ambroise.debuire@hep.fr
98, rue Neuve
62161 AGNEZ LES DUISANS

HANGARS
MAÇONNERIE
FOSSES
SILOS sur
www.tbeton.fr